

3° Chutes Shawenegan.....	20
4° Chutes de la Grand'-Mère.....	29
5° Chutes des Petites Piles.....	32
6° Chute de La Tuque.....	100
7° Remous de Plamondon.....	106

Les ouvrages à ces sept stations consistent en :

43,881	“	d'estacades,
1,000	“	de glissoires,
3,316	“	de barrages et jetées latérales,
73		piliers d'amarrage,
64	“	d'ancrage,
3		maisons de gardiens,
3		magasins.

Les seuls ouvrages nouveaux qui aient été faits cette année, sur cette rivière, sont deux piliers au Remous de Plamondon, à environ six milles au-dessus de la chute de la Tuque.

Ces nouveaux ouvrages sont destinés à remédier à un inconvénient sérieux pour les personnes engagées dans l'exploitation du bois, non seulement sur cette rivière, mais aussi sur la Vermillon.

La glace atteint une épaisseur considérable dans la Baie de Plamondon, et tous les printemps, elle descend le St. Maurice en si grandes masses qu'il serait imprudent de tendre les estacades avant son passage.

Il en résulte un retard d'une quinzaine de jours, durant lesquels on ne peut descendre de bois sur la rivière, ce qui retarde les opérations des fabricants de bois, à une époque de l'année où il est très-important de profiter des hautes eaux.

Les nouveaux ouvrages, lorsqu'ils seront terminés, se composeront de quatre piliers placés de manière à retenir la glace dans la Baie de Plamondon. Il n'en a été commencé que deux, et ils seront terminés lorsque de nouveaux fonds auront été votés pour les ouvrages de ces rivières.

Des réparations générales ont été faites, durant l'année fiscale terminée au 30 juin 1866, aux ouvrages situés à l'embouchure de la rivière, aux chutes de Shawenegan, à la Grand' Mère, aux Petites Piles et à la Tuque.

Nonobstant la crue plus qu'ordinaire des eaux en juin, la descente du bois sur la rivière s'est faite très-heureusement et n'a occasionné qu'un seul accident qui a entraîné la perte d'environ 500 pieds de vieille estacade à la Tuque.

### RIVIÈRE VERMILLON.

Cette rivière est le seul tributaire du St. Maurice sur lequel le gouvernement possède quelque ouvrage.

La rivière Vermillon coule du nord-ouest et tombe dans le St. Maurice à 116 milles de son embouchure.

Avant l'année fiscale expirée au 30 juin 1866, le gouvernement ne possédait aucun ouvrage sur la Vermillon; des particuliers avaient construit des glissoires, des esta-